



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2025047
RODP Réseaux Orange**

Séance du 19 Septembre 2025

Le 19 Septembre 2025, dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. CHASSAGNE Jean François, Mme DEGIRAL Laurence, M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : M. CHASSAGNE Jean François, Mme DEGIRAL Laurence, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : M. CHASSAGNE Jean François donne pouvoir à M. VIGNE Olivier, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme LEBRE Amélia.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 11 Septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 11 Septembre 2025

Comme chaque année, il convient de délibérer sur la somme due par ORANGE au titre de la RODP 2025.

D'après les renseignements fournis par Orange, la formule de calcul est la suivante :

Réseau aérien : Aérien Kms x 40 € x coefficient d'actualisation de 2025

Réseau en sous-sol : Souterrain Kms x 30 € x coefficient d'actualisation de 2025

RODP 2025 : 1.62182



Patrimoine total occupant le domaine public routier géré par : Mairie de Treteau

réf : LRT/PV/2025/76830/Mairie de Treteau

Date : 10/09/2025

Patrimoine total hors emprise du domaine autoroutier								
Liste des communes	Artère aérienne (km)	Artère en sous-sol (km)		Emprise au sol (m ²)			Pylône (m ²)	Antenne (m ²)
		Conduite	Câble enterré	Cabine	Armoire	Borne pavillonnaire		
TRETEAU	10,399	7,989	3,570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total	10,399	7,989	3,570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	10,399	11,559			0,00		0,00	0,00

D'où :

Année	2025
Réseau aérien	$10.399 \times 40 \times 1.62182 = 674.62 \text{ €}$
Réseau souterrain	$11.559 \times 30 \times 1.62182 = 562.40 \text{ €}$
Total	1 237.02 €

Le total de la RODP au titre de l'année 2025 s'élève à 1 237.02 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le calcul et le montant de la RODP pour 2025 et autorise le Maire à émettre le titre auprès d'ORANGE et à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

